

FLASH-INFOS N° 71

Les câbles électriques dans PSN

L'entreprise ENEDIS (ex ERDF et ex EDF) a décidé de changer nos câbles électriques dans une partie de PSN à partir du 18 septembre 2017. Au total 65 maisons sont concernées qui se situent : allée des Bouleaux / allée des Saules et la boucle de l'allée de la forêt de Marly. Ces travaux sont exécutés par des sous-traitants de ENEDIS soit AAXEBTP pour les tranchées/ pose des câbles et MESTRIA pour le côté administratif. Fin septembre nous avons demandé à ENEDIS de bien vouloir modifier légèrement les plans de ces travaux avec notamment :

- suppression de certaines boites de liaison devant chaque maison en ne laissant que les boites distribuant le courant à 4 - 5 ou 6 maisons.....parfois un peu plus.
- changement des câbles jusqu'au compteur électrique qui se trouve sur la droite de chaque maison (à côté du compteur gaz).

Les travaux vont durer encore plusieurs semaines et se termineront le 10 janvier 2018. Il va falloir par endroits faire des tranchées des 2 côtés de la chaussée, l'ancien câble se trouvant d'un côté et le nouveau de l'autre côté. Nous vous demandons de faciliter le travail des entreprises en cause en évitant de laisser vos voitures en stationnement sur les trottoirs et si nécessaire, de passer par la voie qui sera la moins encombrée. (n'oubliez pas d'utiliser le parking situé à l'entrée principale, quand nécessaire).

Des renseignements complémentaires seront fournis au travers d'un autre FLASH-INFOS aux propriétaires des 65 maisons concernées qui recevront à partir du lundi 30 octobre 2017 la visite de M. Rémy VINCENT de l'entreprise MESTRIA. Il leur sera demandé de signer un protocole d'accord concernant les travaux qui seront réalisés sur la partie privative de leur propriété, donc entre le trottoir et leur compteur. ENEDIS va exiger que des haies - grillages - portails - murs devront être taillées - déplacés voire éliminés pour la pose du nouveau câble afin de respecter **leurs règles et notamment celles qui sont liées à la SECURITE**. ENEDIS doit s'assurer que la coupure du courant à toute maison depuis l'extérieur est possible, en cas d'incendie par exemple et que les pompiers ou tout autre service face à cette question de SECURITE puissent intervenir, de jour comme de nuit. Il est à noter que ces maisons ne respectent pas notre CAHIER DES CHARGES : article 10, paragraphe 8 : l'accès aux dits coffrets doit toujours être laissé libre.

Enfin, pour le moment nous n'avons pas eu de dates de la part de ENEDIS concernant le renouvellement des câbles des 125 maisons qui resteront encore un peu avec les anciens câbles. (soit la totalité des 204 maisons de PSN moins les 14 de la rue Guitel pour lesquelles le câble a déjà été changé et les 65 qui le seront à la suite de l'opération en cours).

Le Comité Syndical.

Distribution : tous les résidents de P.S.N. – propriétaires et locataires.
Site Internet de PSN